Services de fiscalité transfrontalière pour les entreprises à capital fermé et les entreprises familiales canadiennes

Il peut être intimidant pour toute entreprise à capital fermé de manœuvrer dans plusieurs administrations fiscales et de se conformer à une réglementation qui évolue constamment. L'équipe des Services de fiscalité aux entreprises à capital fermé d'EY a fait ses preuves en fournissant des conseils précieux aux sociétés privées, aux entreprises familiales et aux particuliers fortunés ayant des besoins en matière de fiscalité transfrontalière au Canada et aux États-Unis.

Chaque entreprise à capital fermé comme chaque entreprise familiale a des défis et des possibilités qui lui sont propres. Nous adoptons donc une approche personnalisée, en travaillant en étroite collaboration avec chaque client afin de comprendre ses objectifs et d'élaborer des stratégies sur mesure pour maximiser les économies d'impôt et soutenir la croissance à l'échelle nationale et au-delà des frontières.

Grâce à nos connaissances approfondies, à notre portée mondiale et à notre approche personnalisée, nos conseillers peuvent structurer et gérer vos affaires fiscales de façon réfléchie afin d'accroître et de préserver la valeur à long terme et d'assurer son transfert d'une génération à l'autre.

Aide qu'EY peut apporter

Les Services de fiscalité aux entreprises à capital fermé d'EY peuvent vous aider à composer avec les complexités de l'administration, de la déclaration et de l'observation fiscales pour les placements et les activités à l'étranger.

- Un service personnalisé et pratique d'une portée mondiale
- Une équipe de conseillers d'affaires chevronnés et dévoués
- Des honoraires concurrentiels et transparents
- Des appels téléphoniques et des points de contact réguliers
- Une communication ouverte et franche
- Une approche collaborative et sophistiquée de la planification des services

Découvrez nos services

EY compte l'une des plus importantes équipes de services aux entreprises privées au Canada et aide depuis longtemps les entreprises à capital fermé et leurs propriétaires à réaliser leurs ambitions. Nous nous distinguons sur le marché grâce à notre capacité d'agir comme un conseiller local tout en nous appuyant sur un réseau mondial de professionnels de la fiscalité.

Il est primordial de travailler avec un conseiller qui comprend l'éventail complexe de questions fiscales ayant une incidence sur vos activités commerciales et vos objectifs personnels. L'équipe des Services de fiscalité aux entreprises à capital fermé d'EY s'appuie sur nos connaissances et notre expérience du contexte fiscal du Canada et des États-Unis pour répondre à vos besoins en matière d'administration, de déclaration et d'observation fiscales à titre de particulier ou d'entreprise.

Cliquez sur chacune des trois principales offres de services ci-dessous pour découvrir comment nous pouvons aider votre entreprise.

Observation fiscale

- Fiscalité des particuliers
- Fiscalité des entreprises et des fiducies
- Fiscalité étatique et locale
- Fiscalité transfrontalière
- Cession de biens au Canada et aux États-Unis

Structuration d'entreprise et expansion aux États-Unis

- Investissements transfrontaliers
- Expansion transfrontalière
- Rapatriement des bénéfices
- Optimisation des conventions fiscales

Planification successorale et patrimoniale

- Transfert d'entreprise et de patrimoine
- Planification de la participation de personnes aux États-Unis
- Planification du revenu de retraite
- Dons de bienfaisance et fiducies familiales
- Quantification de l'impôt successoral à payer

Observation fiscale

Il peut être ardu pour les propriétaires d'entreprises à capital fermé d'atteindre un équilibre entre leurs obligations fiscales personnelles et celles de leur entreprise. Les conseillers en fiscalité d'EY aident les clients à élaborer des stratégies pour réaliser des économies d'impôt, y compris au chapitre de la planification fiscale des entreprises et des particuliers, et de la préparation des déclarations connexes, ainsi que des pratiques des fiducies en matière d'administration, d'observation et de déclaration fiscales. Notre équipe multidisciplinaire fournit également des conseils utiles sur la réglementation transfrontalière et la cession de biens au Canada et aux États-Unis.

Fiscalité des particuliers
La gestion des impôts personnels peut être difficile, mais nous avons les connaissances et l'expérience pour vous aider à vous y retrouver. Nous travaillons avec des propriétaires d'entreprises comme vous pour élaborer des stratégies fiscales qui vous aideront à mieux gérer vos obligations fiscales personnelles et d'entreprise et à repérer les occasions de créer de la valeur tout en réduisant les risques.

Fiscalité des entreprises et des fiducies
EY possède l'expertise nécessaire pour aider les propriétaires d'entreprises à gérer les complexités auxquelles font face les entreprises et les fiducies au chapitre de l'administration, de l'observation et de la déclaration fiscales. Nous collaborons avec vous pour élaborer des solutions personnalisées qui vous aident à composer avec l'évolution de la réglementation fiscale, à optimiser votre structure et à formuler des stratégies fiscales efficaces pour réduire les risques.

Fiscalité étatique et locale
Les taxes et les impôts étatiques et locaux peuvent représenter un défi constant pour toute entreprise. Notre équipe de conseillers peut vous aider à repérer les occasions dans tous les territoires où votre entreprise exerce ses activités et vous proposer des stratégies pour réaliser des économies d'impôt. Nos services visent aussi les crédits et les incitatifs, les taxes foncières, taxes de vente et taxes à la consommation non réclamées ainsi que la contestation fiscale.

Fiscalité transfrontalière
L'expansion ou les investissements transfrontaliers s'accompagnent d'exigences supplémentaires en matière d'administration et d'observation fiscales. EY dispose de l'expertise mondiale pour vous aider à respecter les obligations fiscales transfrontalières de votre entreprise. Nos solutions sur mesure vous aident à vous conformer à la réglementation fiscale du Canada et des États-Unis et à élaborer des stratégies d'économie et d'optimisation fiscales.

Cession de biens au Canada et aux États-Unis
La cession de biens au Canada et aux États-Unis est assujettie à des règlements fiscaux locaux et fédéraux particuliers. EY peut vous aider à optimiser les économies d'impôt, à réduire les risques et à gérer l'observation fiscale auprès des autorités compétentes. Nous offrons également des services consultatifs en matière de modélisation d'évaluation et de désinvestissement.

Structuration d'entreprise et expansion aux États-Unis

Les services de structuration d'entreprise et d'expansion aux États-Unis d'EY fournissent une feuille de route pour aider les entreprises à capital fermé à atteindre leurs objectifs. Nos professionnels chevronnés possèdent une connaissance approfondie du contexte juridique, réglementaire et financier. Ils peuvent vous aider à composer avec les lois et règlements complexes des États-Unis, à optimiser votre structure pour permettre la création de valeur et à élaborer des stratégies d'économie d'impôt pour favoriser une transition harmonieuse vers le marché américain.

Investissements transfrontaliers
L'équipe d'EY possède l'expertise mondiale nécessaire pour aider les clients à réaliser leurs ambitions de croissance à l'échelle internationale. Nous aidons les entreprises à capital fermé et les entreprises familiales à gérer les occasions et les risques liés à l'investissement transfrontalier, à résoudre les différends fiscaux découlant des transactions et à évaluer les questions de contestation à l'échelle mondiale. De la structuration à la mise en œuvre, les conseillers multidisciplinaires d'EY peuvent vous aider tout au long du cycle de vie de l'investissement.

Expansion transfrontalière
L'expansion transfrontalière de votre entreprise peut être un jalon important, mais elle comporte son lot de défis. Nos conseillers s'appuient sur leurs connaissances et leur expérience en matière de réglementation fiscale et commerciale internationale pour vous aider à gérer l'expansion mondiale et les changements opérationnels, à planifier les prix de transfert et à établir des relations efficaces avec les autorités fiscales.

Rapatriement des bénéfices
Le rapatriement de bénéfices de pays étrangers peut s'avérer complexe. Nous aidons les clients à administrer et à déclarer les dividendes étrangers et à calculer les surplus afin de respecter les obligations fiscales au Canada et aux États-Unis. Notre équipe utilise des outils numériques et des technologies fiscales pour simplifier l'extraction et l'analyse des données ainsi que la production de rapports exhaustifs afin de gagner du temps et de préserver les ressources.

Optimisation des conventions fiscales
Les conseillers en fiscalité d'EY possèdent une connaissance approfondie des conventions fiscales internationales et de leur incidence sur l'administration et la déclaration fiscales pour les entreprises à capital fermé. Nous pouvons fournir des conseils sur les questions fiscales liées aux activités transfrontalières et aux obligations fiscales en vertu des lois fiscales internationales, et gérer l'observation et la déclaration.

Planification successorale et patrimoniale

Les familles et les particuliers fortunés évoluent dans un contexte fiscal en évolution constante, ce qui crée des défis uniques pour votre famille et votre entreprise. Les conseillers d'EY possèdent une expertise en matière de planification et d'administration successorales, de planification du revenu de retraite, de stratégies philanthropiques et de dons de bienfaisance ainsi que de transfert de patrimoine. Nous pouvons cerner des stratégies d'économie d'impôt et vous aider à optimiser vos placements, à planifier la relève et à préserver le patrimoine pour les générations futures.

Transfert d'entreprise et de patrimoine
La préservation de l'héritage intergénérationnel est un objectif commun pour les entreprises familiales et les particuliers ayant certains moyens financiers. Nous aidons nos clients à élaborer des stratégies d'économie d'impôt afin d'optimiser leurs placements personnels et d'affaires et faciliter le transfert harmonieux de leur patrimoine aux générations futures. EY peut créer des solutions personnalisées pour permettre à votre famille d'atteindre ses objectifs financiers.

Planification de la participation de personnes aux États-Unis
La complexité du cadre réglementaire mondial actuel en matière commerciale et fiscale exige une planification réfléchie pour les entreprises familiales. Notre équipe de conseillers s'appuie sur sa connaissance approfondie de la fiscalité transfrontalière et du contexte réglementaire pour faciliter la mobilité, l'administration et l'observation fiscales pour les citoyens, les résidents et les non-résidents des États-Unis qui participent aux activités de votre entreprise familiale.

Planification du revenu de retraite
La planification du revenu de retraite exige une stratégie prudente et de la prévoyance. Nos conseillers peuvent vous orienter pour planifier votre retraite, atteindre vos objectifs financiers et réduire les risques. Nous offrons des services de planification fiscale, de gestion des placements et d'atténuation des risques dans le cadre d'un plan de revenu de retraite complet qui répond à vos besoins.

Dons de bienfaisance et fiducies familiales
Redonner à la collectivité et gérer les fiducies familiales nécessitent des connaissances spécialisées. L'équipe de professionnels d'EY peut élaborer des stratégies visant à évaluer les objectifs philanthropiques, à repérer les occasions de dons de bienfaisance et à établir des fiducies familiales ou des fondations afin de préserver les legs intergénérationnels et d'assurer l'efficacité sur le plan fiscal de même que l'incidence sociale et économique.

Quantification de l'impôt successoral à payer
Une planification successorale inadéquate sur le plan fiscal peut avoir des conséquences importantes sur le bien-être financier de votre famille. Notre équipe peut vous aider à comprendre la réglementation en matière d'impôt successoral et la façon d'administrer vos affaires, en plus de vous proposer des stratégies pour maximiser les économies d'impôt et réduire le fardeau fiscal pour vous et les générations futures.

Notre équipe

Découvrez EY Privé, un groupe multidisciplinaire qui aide les entreprises à capital fermé et les entreprises familiales au Canada à accélérer leur croissance. Notre équipe de conseillers en fiscalité des États-Unis peut compter sur l'aide de professionnels de l'audit et des stratégies et transactions possédant une expérience nationale et transfrontalière et une vaste expertise sectorielle. Ensemble, nous offrons une gamme complète et intégrée de services et collaborons avec vous et vos équipes à la résolution de vos problèmes d'affaires les plus urgents.

Ryan Ball, CPA, CA
Associé, Fiscalité, EY Privé
ryan.ball@ca.ey.com

Eric Morey
Directeur, EY Privé
eric.morey@ca.ey.com

James Avery
Chef d'équipe senior, EY Privé
james.avery@ca.ey.com

Services multidisciplinaires pour votre entreprise à capital fermé

Le groupe EY Privé aide les entreprises à capital fermé et leurs propriétaires à réaliser leurs ambitions et à préserver leur patrimoine. Nous offrons le service personnalisé d'un petit cabinet jumelé à une gamme de services diversifiés en collaboration avec d'autres groupes d'EY.

Services consultatifs, Gens
La main-d'œuvre évolue, et les talents sont une source d'avantage concurrentiel. Les Services consultatifs, Gens, d'EY offrent des solutions de ressources humaines intégrées pour les entreprises à capital fermé, y compris des services en immigration à des fins d'affaires pour celles qui exercent leurs activités ou qui prennent de l'expansion à l'étranger, ainsi que des services touchant la transformation de la main-d'œuvre, la gestion du changement, l'apprentissage et le perfectionnement, la récompense et la reconnaissance, et plus encore.

Fusions et acquisitions
EY offre des services consultatifs transactionnels complets pour favoriser la croissance stratégique de votre entreprise au moyen de fusions et d'acquisitions, de coentreprises et d'alliances. Notre équipe possède une vaste expérience dans la réalisation de contrôles préalables, le soutien à l'expansion des activités par des acquisitions, le désinvestissement transfrontalier et la gestion de l'intégration après une fusion ou une acquisition.

Immobilier transactionnel
L'équipe Immobilier transactionnel d'EY peut répondre à vos besoins et vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'immobilier. Nous avons de l'expérience dans le soutien aux investissements dans l'immobilier au Canada et à l'étranger, et nous offrons notamment des services consultatifs en évaluation, en plus de vous épauler dans la restructuration d'actifs en difficulté, la réalisation de contrôles préalables pour l'acheteur ainsi que le déploiement et l'optimisation du capital.

Services de certification
Nous offrons des services complets de comptabilité et d'audit aux entreprises à capital fermé et aux entreprises familiales. De la tenue de livres aux audits annuels en passant par la revue des états financiers, notre équipe de professionnels peut aider votre entreprise à rationaliser ses activités financières, à optimiser sa fonction finance et à se conformer à ses obligations nationales et internationales en matière d'information financière.

EY Cabinet d'avocats
EY Cabinet d'avocats est une société de services complets affiliée à Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. au Canada. Notre équipe est composée d'avocats et de professionnels qui possèdent une expertise en services de secrétariat aux entreprises et en droit commercial et qui savent gérer les complexités du droit de l'immigration au Canada et aux États-Unis et vous conseiller sur les lois fiscales nationales et internationales.

Conseils en évaluation
L'équipe Conseils en évaluation d'EY combine expérience et connaissances locales pour aider les clients ayant des besoins complexes en matière d'évaluation d'actifs. Nous aidons les clients à faire progresser leurs priorités stratégiques, financières et fiscales grâce à des modèles d'évaluation rigoureux et précis pour les stratégies d'entreprise, les transactions, les portefeuilles immobiliers, le règlement des différends et plus encore.

Services aux bureaux de gestion de patrimoine
Les bureaux de gestion de patrimoine sont des organisations complexes qui exigent une connaissance approfondie non seulement des variables de l'investissement, mais aussi d'autres facteurs. Un bureau de gestion de patrimoine appuie la vision et l'héritage de la famille et facilite le transfert sans écueils du patrimoine. Les équipes d'EY possèdent l'expérience et le savoir-faire nécessaires pour aider l'ensemble de l'entreprise familiale à saisir les occasions de croissance et d'investissement tout en préservant les valeurs et en bâtissant l'héritage familial.

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de travailler ensemble pour bâtir un monde meilleur, de contribuer à créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses gens et la société, et de renforcer la confiance à l'égard des marchés financiers.

S'appuyant sur les données et la technologie, les équipes diversifiées d'EY réparties dans plus de 150 pays instaurent la confiance grâce à des mécanismes de contrôle, et aident les clients à croître, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans le cadre de leurs services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité ou de transactions, ou encore de leurs services juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés membres d'EY ne pratiquent pas le droit là où la loi l'interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com/ca/fr.

© 2023 Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour en discuter dans le cadre de votre situation personnelle. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/fr_ca